

# NUTRI-SCORE

CHARTRE GRAPHIQUE



# Sommaire

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Introduction.....                                 | 3  |
| <b>LOGO PACKAGING</b>                             |    |
| 1. Construction & couleurs.....                   | 4  |
| 1.1 Construction.....                             | 5  |
| 1.2 Impression en quadrichromie.....              | 6  |
| 1.3 Impression monochrome.....                    | 7  |
| 1.3 Impression monochrome-Exemple.....            | 8  |
| 1.4 Impression filaire.....                       | 9  |
| 1.4 Impression filaire-Exemples.....              | 10 |
| 2. Applications packaging.....                    | 11 |
| 2.1 Fonds colorés (photos, aplats...)             | 12 |
| 2.2 Fonds blancs et très clairs.....              | 13 |
| 2.3 Zones d'emplacement privilégiée               |    |
| packaging uniques.....                            | 14 |
| packaging multiples.....                          | 15 |
| sur-emballages.....                               | 16 |
| 2.4 Périmètre de protection.....                  | 17 |
| 2.5 Calcul de la taille du module                 |    |
| formats rectangulaires.....                       | 18 |
| formats circulaires.....                          | 19 |
| formats sur supports cylindriques et ovoïdes..... | 20 |
| formats atypiques.....                            | 21 |
| packaging multiples.....                          | 22 |
| sur-emballages.....                               | 23 |
| taille maximale.....                              | 24 |
| taille minimale.....                              | 25 |
| 2.6 Exemples.....                                 | 26 |
| 2.7 Interdits.....                                | 32 |

## LOGO COMMUNICATION

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Présentation.....               | 34 |
| 1. Construction & couleurs..... | 35 |
| 1.1 Construction.....           | 36 |
| 1.2 Politique couleur.....      | 37 |
| 2. Applications.....            | 38 |
| Règles.....                     | 39 |

## LOGO E.COMMERCE

|                   |    |
|-------------------|----|
| Présentation..... | 41 |
|-------------------|----|

## BOÎTE À OUTILS

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Print.....                            | 43 |
| Digital.....                          | 44 |
| Les 72 modules du logo packaging..... | 45 |
| Le logo communication «neutre».....   | 46 |
| Rédactionnel.....                     | 47 |

# Introduction

**L**a loi du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé permet la mise en place d'un logo nutritionnel sur la face avant des emballages des produits alimentaires.

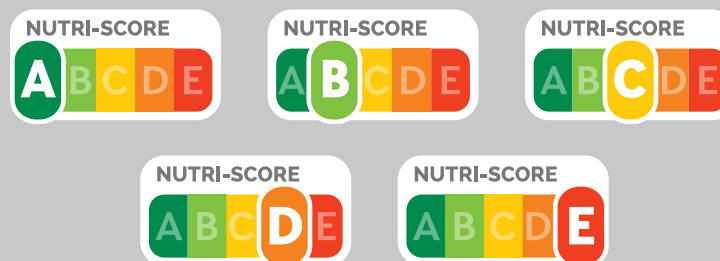
L'objectif de ce logo est d'aider le consommateur à prendre en compte la qualité nutritionnelle des produits qu'il achète.

Cette chartre graphique a été élaborée pour décrire les conditions d'apposition du logo sur les packagings et sur les supports de communication.

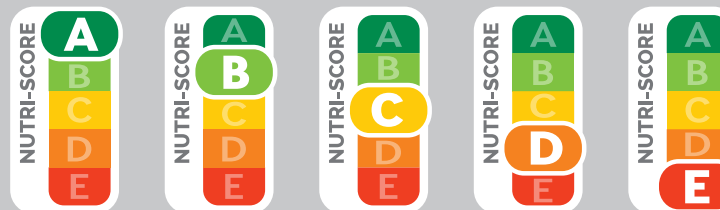
Il existe une version verticale et une version horizontale du logo, chacune d'elles, déclinées en 5 modules.

**Les versions horizontales sont à utiliser par défaut, en priorité. Les versions verticales ne doivent être utilisées qu'en tout dernier recours, quand l'application des versions horizontales n'est pas possible.**

logo horizontal décliné en 5 modules destinés aux packagings et à la communication



logo vertical décliné en 5 modules destinés aux packagings uniquement



logo communication destiné aux supports de communication uniquement



# LOGO PACKAGING

## **1. Construction & couleurs**

## Construction & couleurs

# Construction

## logo packaging

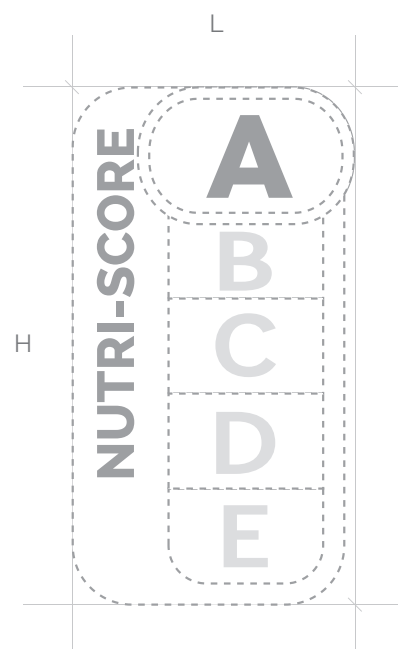
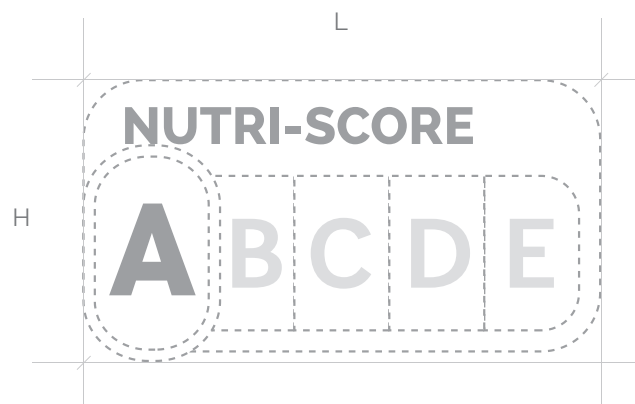
**L**e logo **NUTRI-SCORE** se décline en 10 modules représentant le classement de l'aliment dans l'échelle nutritionnelle à 5 niveaux.

Le module à apposer à un produit est déterminé par le score issu de l'algorithme prévu par le cahier des charges du règlement d'usage.

Les modules **NUTRI-SCORE** sont construits selon des cotes et des proportions immuables.

**Ces proportions ne peuvent en aucun cas être modifiées.**

Lors d'applications packaging, il suffit de copier-coller les modules vectoriels disponibles dans les fichiers Illustrator joints à cette charte et de les mettre à la taille souhaitée de manière homothétique, sans déformation.



## Construction & couleurs

# Impression en quadrichromie

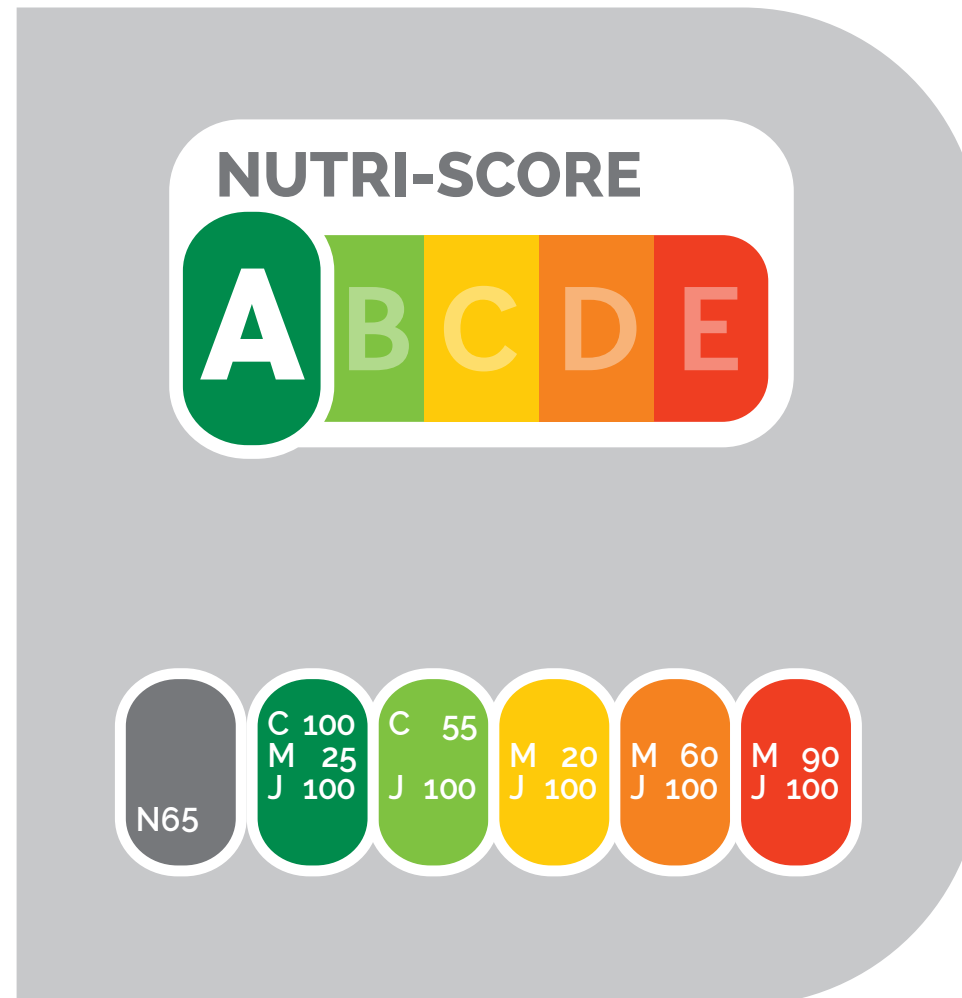
## logo packaging

**L**ors d'applications packaging, la quadrichromie est le type d'impression couleurs à privilégier.

Les proportions des encres de base à utiliser figurent dans l'encart ci-contre.

Les 6 couleurs du logo (verts foncés et clair, jaune, orange, orange foncé et gris dense) sont immuables et ne doivent surtout pas varier.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.



NB : toutes les versions de modules sont disponibles dans les fichiers Illustrator joints à cette charte.

## Construction & couleurs

# Impression monochrome

## logo packaging

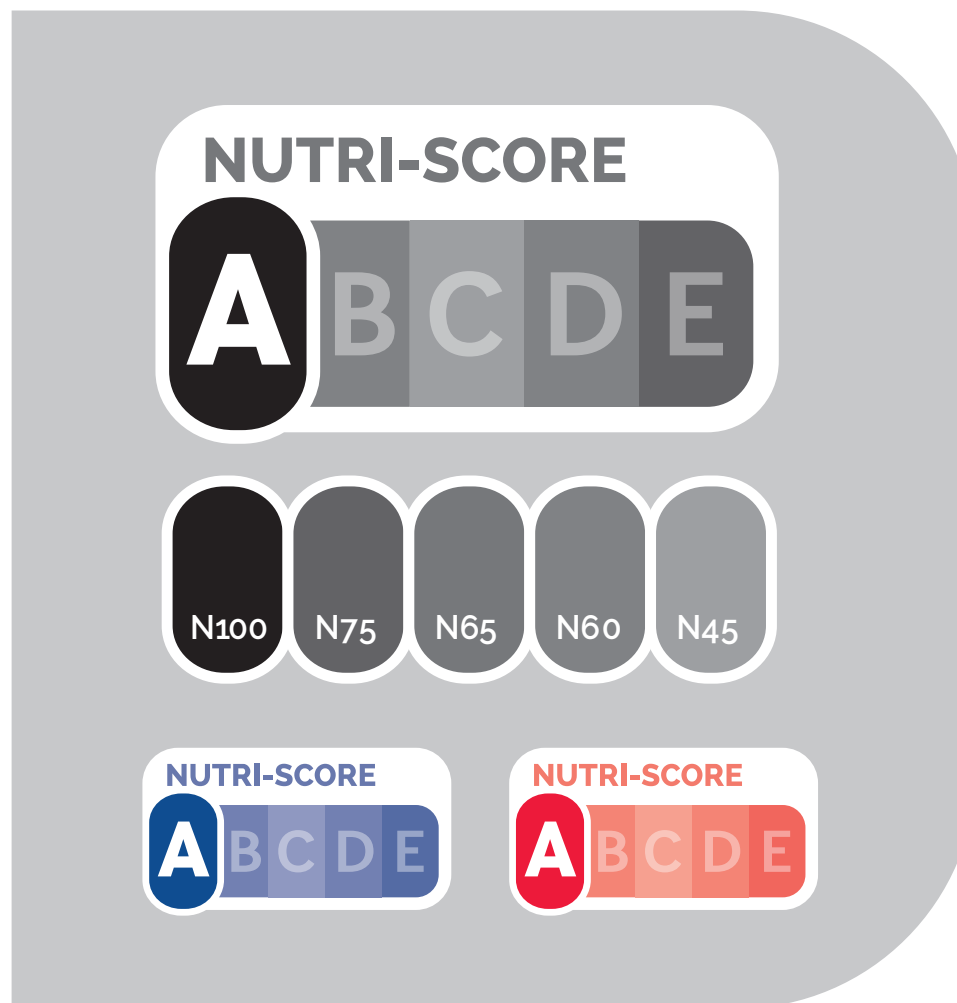
**D**ans les cas où l'impression en quadrichromie est impossible, la version monochrome est recommandée.

Ci-contre, les valeurs à appliquer à la couleur choisie.

**Attention : il est impératif de n'utiliser cette version que lorsque la quadrichromie est exclue.**

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.

NB : toutes les versions des modules sont disponibles dans les fichiers Illustrator joints à cette charte.



Construction & couleurs

# Impression monochrome-Exemple

logo packaging





## Construction & couleurs

# Impression flaire

## logo packaging

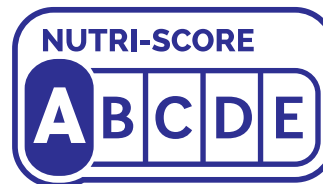
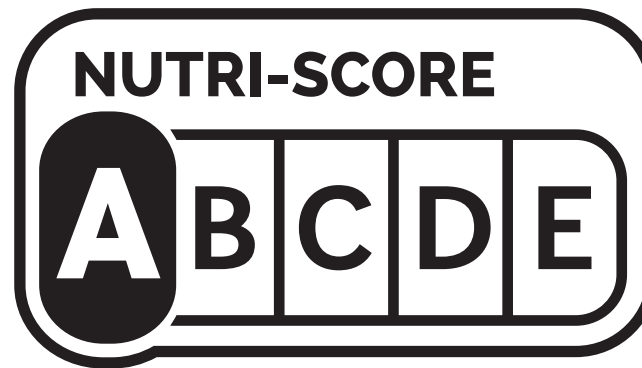
**D**ans les cas où les autres modes d'impression s'avèrent impossibles, la version flaire monochrome est recommandée.

Ci-contre, la version flaire à utiliser.

Le noir de la version flaire correspond à la couleur qui est utilisée dans le cadre d'une impression monochrome. Ce peut être du noir mais aussi toute autre couleur à 100% (cf. exemples ci-contre).

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.

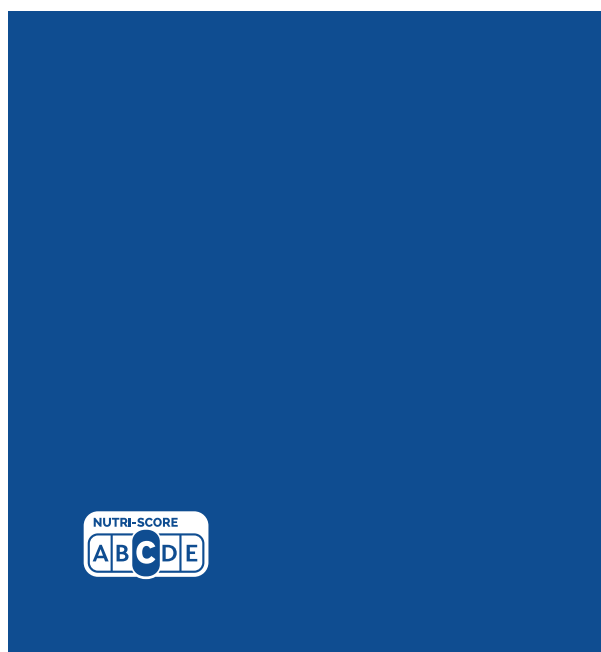
NB : toutes les versions des modules sont disponibles dans les fichiers Illustrator joints à cette charte.



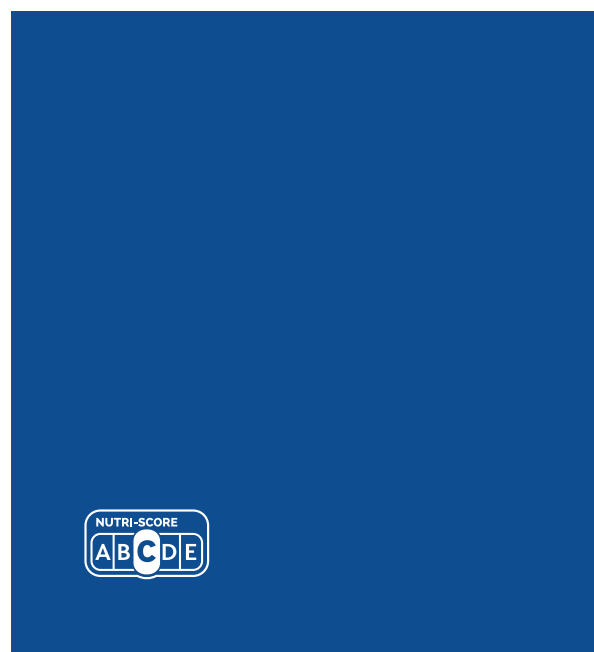
Construction & couleurs

# Impression filaire-Exemples

logo packaging



version en positif



version en négatif



# LOGO PACKAGING

## 2. Applications packaging

## Applications packaging

# Fonds colorés (photos, aplats...)

**D**ans la plupart des cas, l'application des modules s'effectue sur des fonds colorés, photographiques ou illustratifs. Les modules se distinguent parfaitement des fonds sur lesquels ils sont appliqués par l'aplat blanc du cartouche.

Il faut, sur ce type de fonds, opter pour les versions « simples » avec cartouche en aplat blanc non-cerné (exemple ci-contre).

**Attention : sur fonds colorés très clairs, une version différente est préconisée (cf. page 2.2).**

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.



## Applications packaging

# Fonds blancs et très clairs

**S**ur les fonds blancs ou très clairs qui ne permettent pas de lire aisément la forme du cartouche blanc (le contraste est trop faible), il est vivement recommandé d'utiliser les versions des modules « cernés » par un contour extérieur.

Le gris utilisé pour ce contour est identique au gris du lettrage **NUTRI-SCORE**.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.



## Applications packaging

# Zones d'emplacement privilégiée

## packaging uniques

**L**es modules **NUTRI-SCORE** se placent dans le tiers inférieur de la face avant de l'emballage.

Sur les supports cylindriques ou ovoïdes, la face avant est celle qui présente en majeur les éléments identitaires et informatifs du produit (logo, marque, dénomination produit...).

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.



## Applications packaging

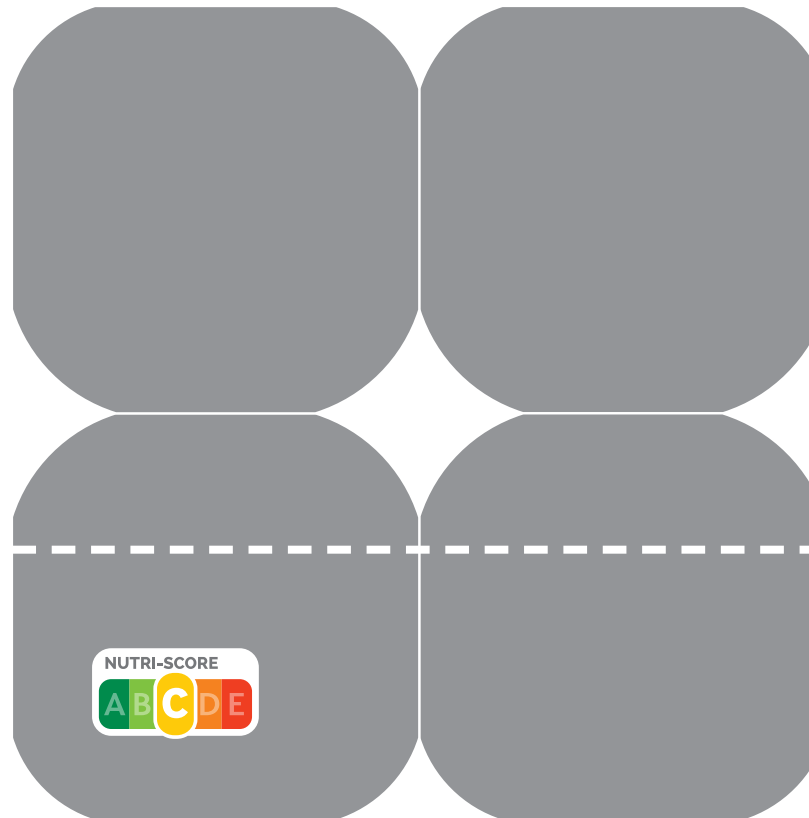
# Zones d'emplacement privilégiée

## packaging multiples

**S**ur les conditionnements regroupant plusieurs unités du même produit, non sur-emballées par un sleever plastique ou un cluster en carton (packs de yaourts par 4 ou 8 par exemple), le module doit apparaître dans le tiers inférieur de la face principale du regroupement.

À noter que dans le cas des packs de yaourts et autres conditionnements de ce type, la face principale retenue est l'opercule des pots.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.

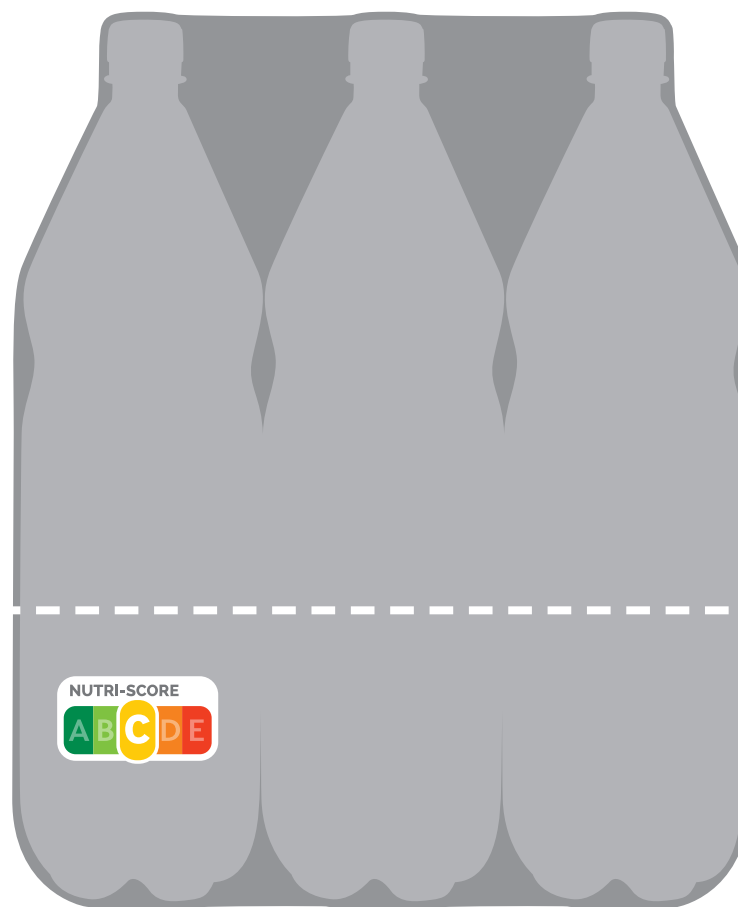


## Applications packaging

# Zones d'emplacement privilégiée sur-emballages

**S**ur les conditionnements regroupant plusieurs unités du même produit, sur-emballées par un sleeveur plastique (packs de bouteilles par exemple), ou un cluster en carton le module doit apparaître dans le tiers inférieur de la face avant selon les règles suivantes :

- 1) si le sur-emballage est transparent le module doit apparaître de manière visible sur la face principale de chaque unité de produit mais pas obligatoirement sur le sur-emballage ;
- 2) si le sur-emballage est opaque ou couvrant majoritairement les unités de produit sur- emballées, le module doit apparaître au minimum sur la face principale du sur-emballage ;
- 3) si des unités de produit sur-emballées sont susceptibles d'être vendues à l'unité, détachées du reste du pack de regroupement, le module devra apparaître sur la face principale de chacune des unités de produit sur-emballées et sur le sur-emballage s'il remplit la condition 2.



Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.



Applications packaging

# Périmètre de protection

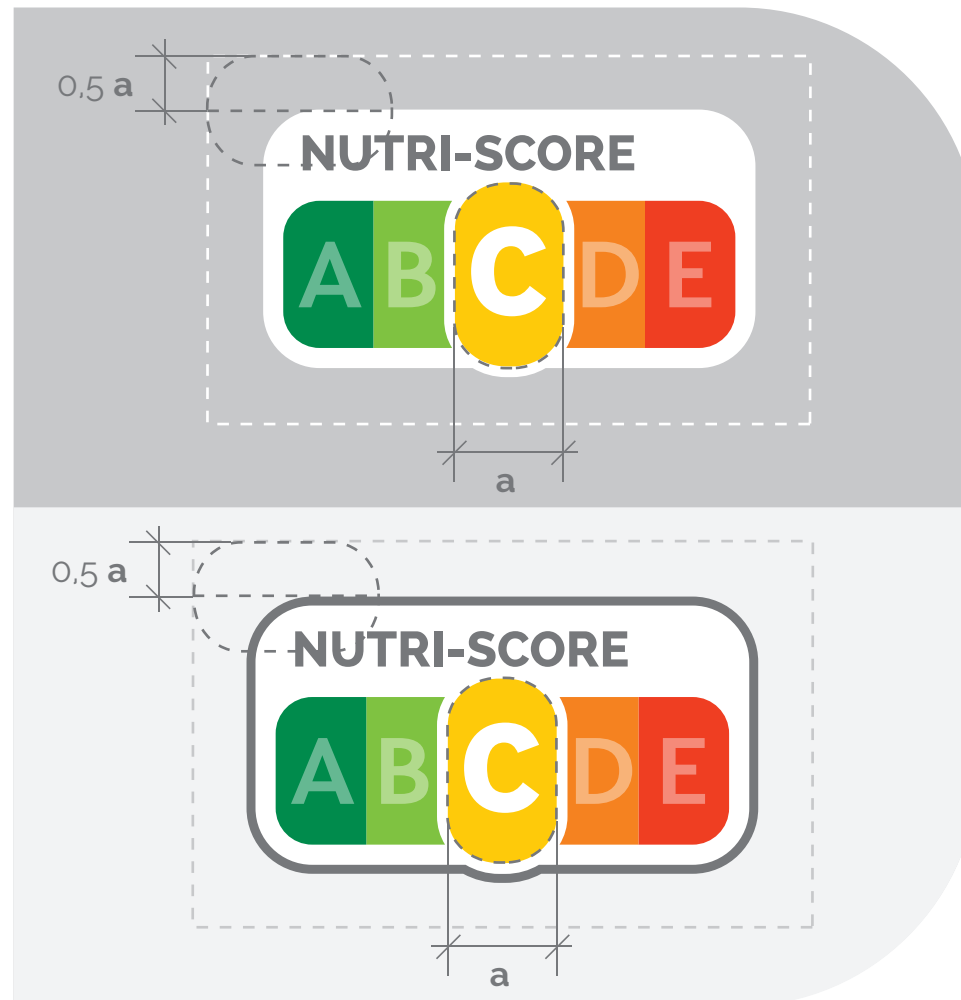
**A** fin de conserver un maximum de lisibilité au module, un périmètre de protection a été déterminé dans lequel aucun texte ne peut venir « polluer » le module.

Ce périmètre est un rectangle invisible qui contourne le module et dont la largeur extérieure au module correspond à la moitié de la largeur **a** de la gélule principale.

Sur la version cernée, la largeur du périmètre de protection est légèrement décalée par l'épaisseur du contour gris du module.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module, **a** correspondant à la hauteur de la gélule principale.

NB : toutes les versions des modules disponibles dans les fichiers Illustrator joints à cette chartre sont accompagnés de ce périmètre invisible.



## Applications packaging

# Calcul de la taille du module

## formats rectangulaires

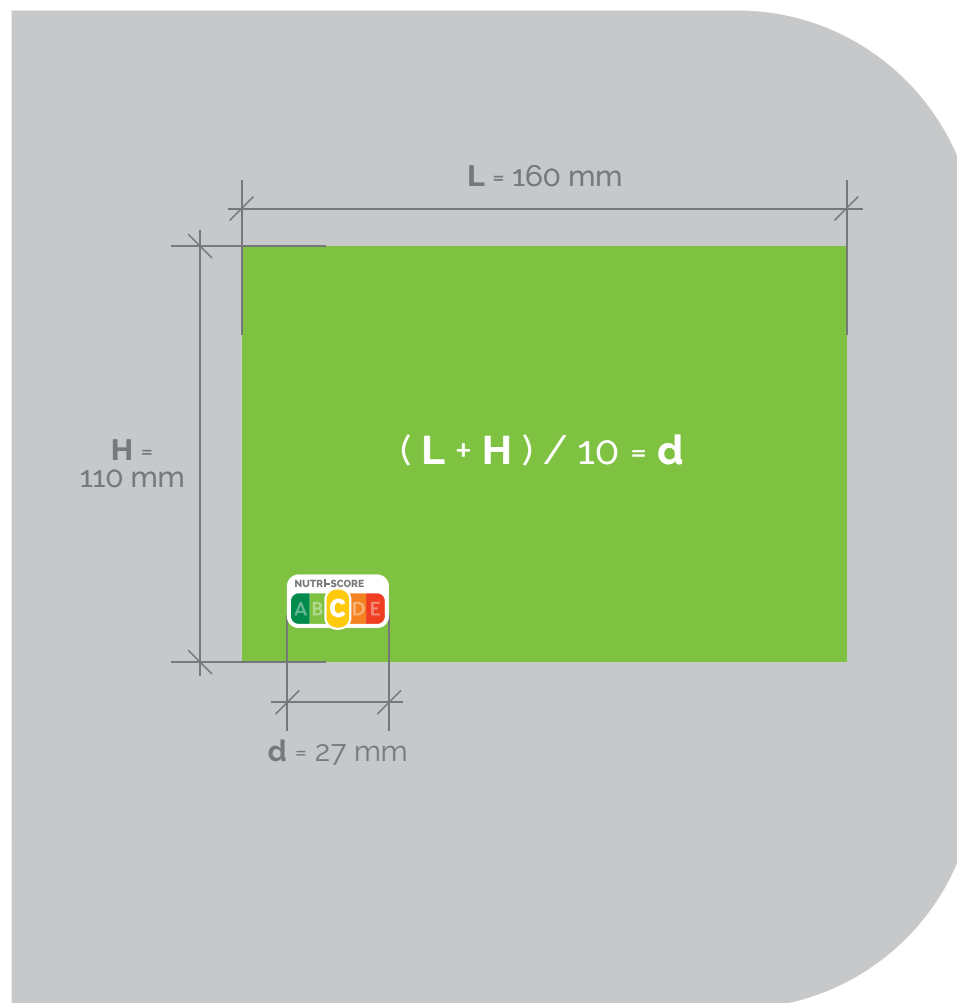
La taille du module se calcule de façon très simple en tenant compte des dimensions de base du facing du packaging sur lequel il doit s'appliquer.

Il suffit d'additionner la longueur **L** et la largeur **H** du packaging, de diviser le total par 10 et l'on obtient la largeur **d** du module.

Lorsque cela s'avère nécessaire, une augmentation de 10% de la taille de **d** par rapport au calcul est tolérée, mais en aucun cas la diminution de **d** n'est admise.

Important : Les denrées alimentaires conditionnées dans des emballages ou récipients dont la face la plus grande a une surface inférieure à 25 cm<sup>2</sup> ne sont pas concernées par l'application du module.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module. **d** correspond dans ce cas à la hauteur du module.



## Applications packaging

# Calcul de la taille du module

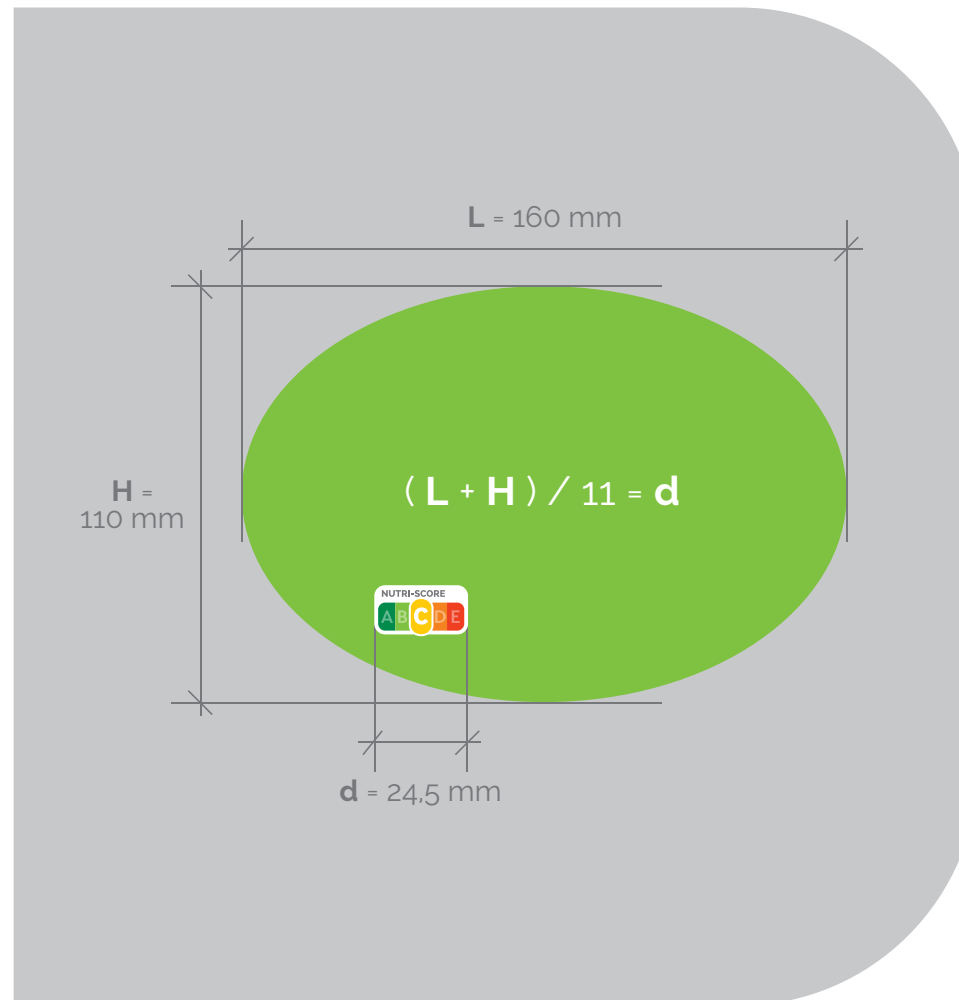
## formats circulaires

**S**ur les packs circulaires ou ovales, le principe de calcul est le même. C'est le dénominateur appliqué à ce calcul qui change.

### Le dénominateur passe à 11.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.

**d** correspond dans ce cas à la hauteur du module.



## Applications packaging

# Calcul de la taille du module

## formats sur supports cylindriques et ovoïdes

**S**ur les packs cylindriques (bouteilles, cans...) ou ovoïdes, **L** est définie à partir du périmètre **C** du volume.

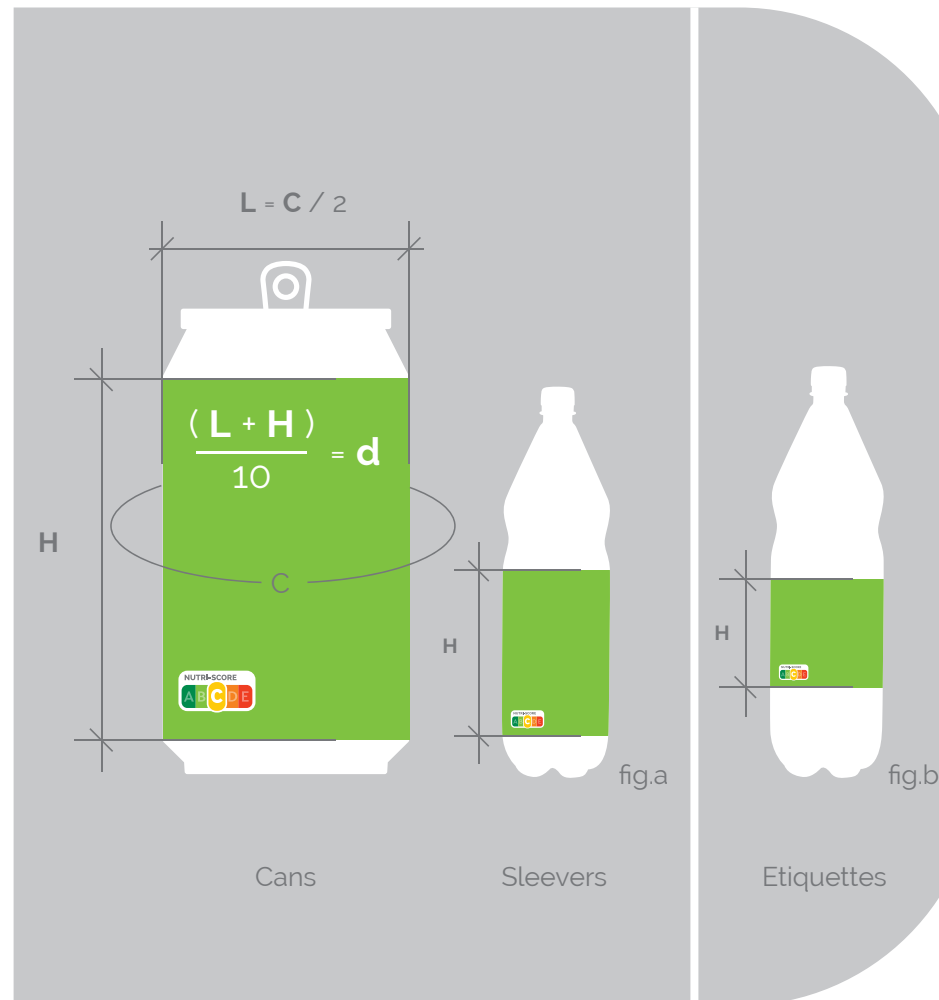
$$L = C / 2$$

Le calcul de **d** s'établit ensuite selon la méthode précédemment exposée (pages 18 et 19).

La hauteur **H** ne prend pas en compte la totalité de la hauteur du volume. Elle se limite à la partie verticale du volume ce qui exclue les épaules et replis des bas de pack (fig.a). Cela concerne les volumes imprimés sur leur totalité (sleevers par exemple).

Lorsque le facing se réduit à une étiquette collée sur un volume cylindrique, c'est la hauteur de l'étiquette qui est prise en compte dans le calcul (fig.b).

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module. **d** correspond dans ce cas à la hauteur du module.



## Applications packaging

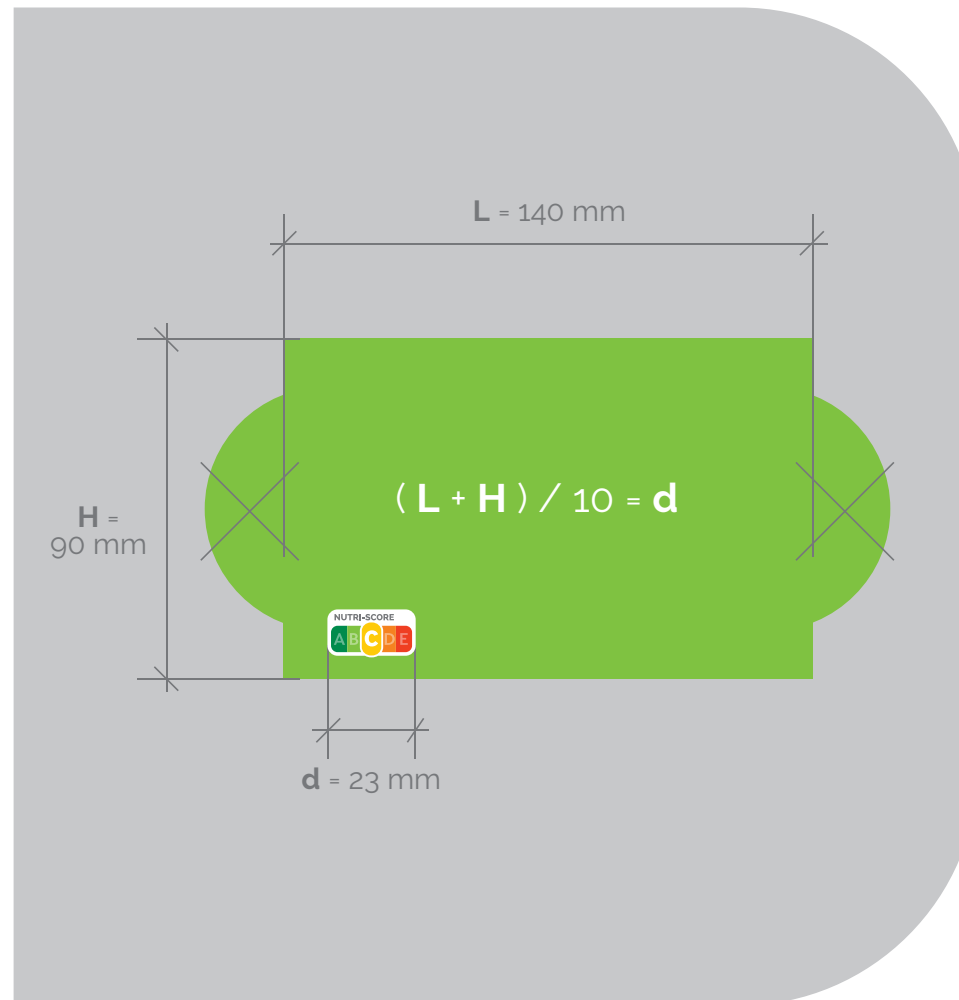
# Calcul de la taille du module

## formats atypiques

**S**ur les facings aux formats atypiques, on ne tient pas compte des formes extérieures au rectangle fictif central du facing.

Le calcul de **d** s'établit ensuite selon la méthode précédemment exposée (pages 18 et 19).

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module. **d** correspond dans ce cas à la hauteur du module.



## Applications packaging

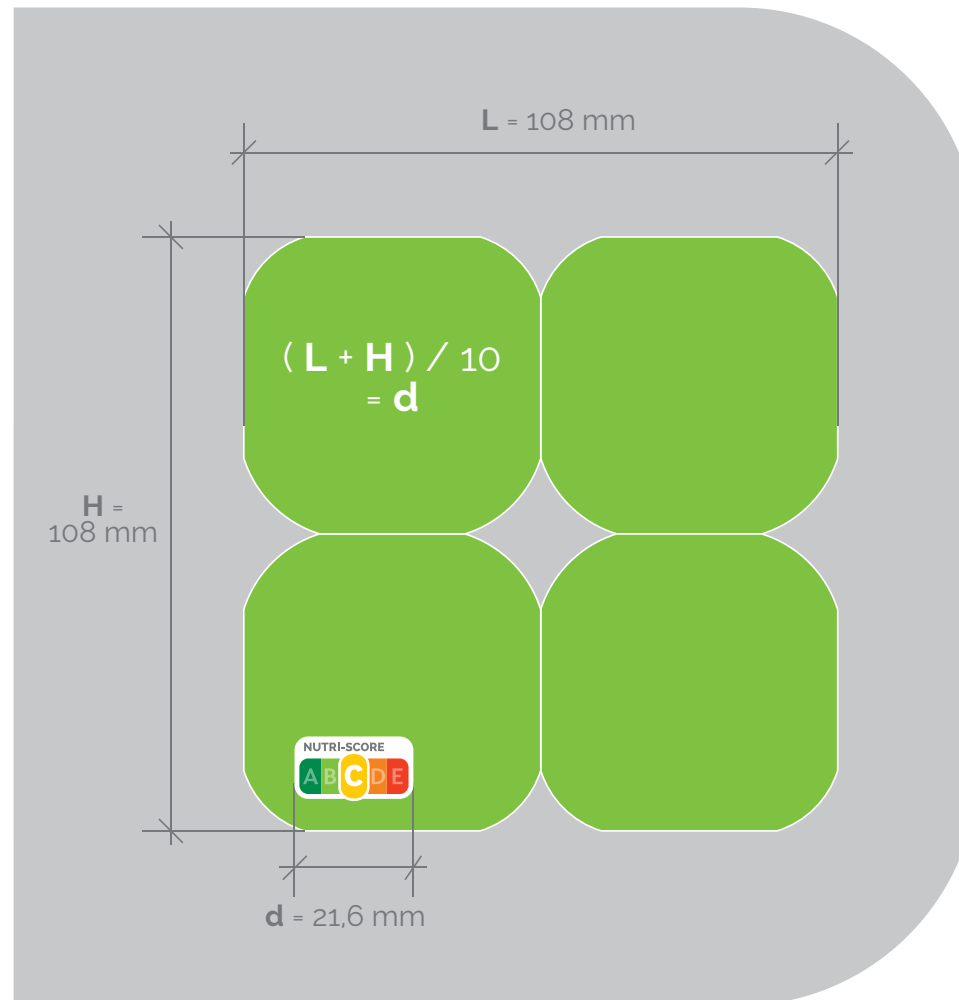
# Calcul de la taille du module

## packaging multiples

**S**ur les conditionnements regroupant plusieurs unités du même produit, non sur-emballées par un sleeveur plastique ou un cluster en carton (packs de yaourts par 4 ou 8 par exemple), sont prises en compte la hauteur et la largeur de l'ensemble du conditionnement.

Le calcul de **d** s'établit ensuite selon la méthode précédemment exposée (pages 18 et 19).

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module. **d** correspond dans ce cas à la hauteur du module.



## Applications packaging

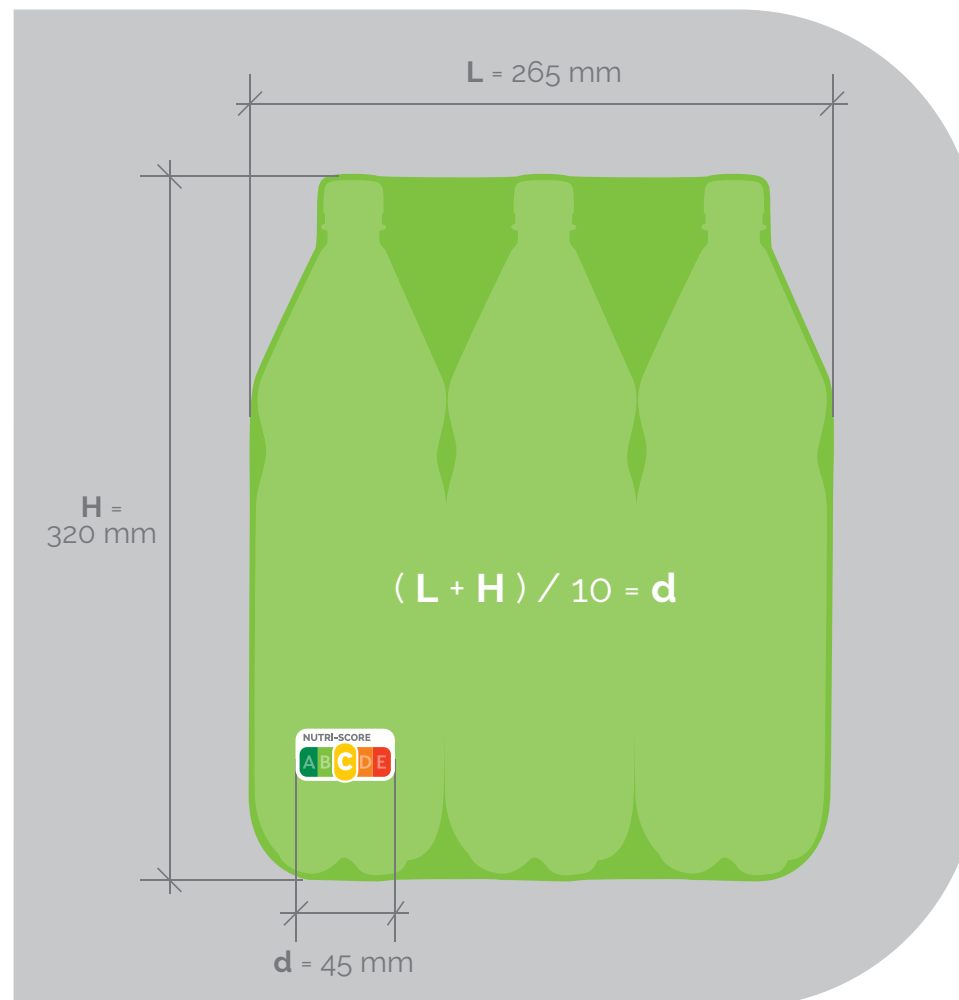
# Calcul de la taille du module sur-emballages

**S**ur les conditionnements regroupant plusieurs unités du même produit, sur-emballées par un sleever plastique (packs de bouteilles par exemple), ou un cluster en carton, sont prises en compte la hauteur et la largeur de l'ensemble du sur-emballage.

Le calcul de **d** s'établit ensuite selon la méthode précédemment exposée (pages 18 et 19).

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module. **d** correspond dans ce cas à la hauteur du module.

NB : sur l'exemple ci-contre (pack de 6 bouteilles de soda), le module a atteint sa taille maximale autorisée de 45 mm. Le détail des limites de taille est à retrouver pages 24 et 25.



## Applications packaging

# Calcul de la taille du module

## taille maximale

**L**a taille maximale autorisée a été fixée à **d** = 45 mm et ce quelle que soit la taille du packaging, aussi grand soit-il.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module. **d** correspond dans ce cas à la hauteur du module.





## Applications packaging

# Calcul de la taille du module

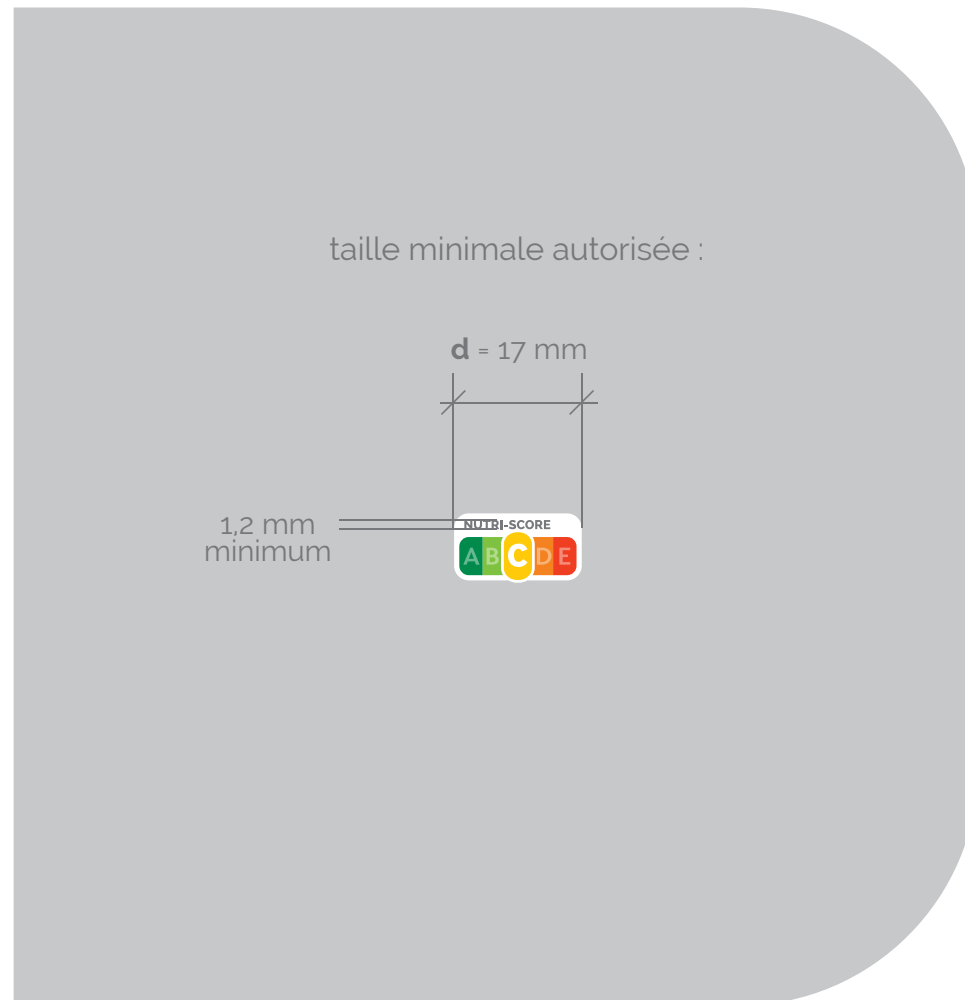
## taille minimale

**P**our des raisons de lisibilité et de respect de la norme INCO, une taille minimale du module a été définie.

Cette taille a été fixée à  $d = 17$  mm. Ainsi le corps du lettrage NUTRI-SCORE ne sera jamais inférieur à 1,2 mm.

Ces règles s'appliquent également aux versions verticales du module.  $d$  correspond dans ce cas à la hauteur du module.

**Important :** les denrées alimentaires conditionnées dans des emballages ou récipients dont la face la plus grande a une **surface inférieure à 25 cm<sup>2</sup>** ne sont pas concernées par l'application du module NUTRI-SCORE.



## Applications packaging

# Exemples

**V**oici quelques exemples d'applications correctes du module.



## Applications packaging

# Exemples

**S**ur cet exemple, le module a été appliqué à sa taille minimale autorisée soit **d** = 17 mm.

Le format est trop petit pour appliquer les règles de calcul « normales ».



## Applications packaging

# Exemples

**S**ur cet exemple, la base de calcul s'établit à partir des cotes du rectangle central qui comprend l'essentiel des informations.

Ne sont pas prise en compte les 2 zones arrondies.



## Applications packaging

# Exemples

**S**ur cet exemple, la base de calcul s'établit à partir des cotes du rectangle de la face avant.

Ne sont pas prises en compte les zones de scellage du sachet.



## Applications packaging

# Exemples

**S**ur cet exemple de grand format le module a été appliqué à sa taille maximale autorisée soit  $d = 45$  mm.



## Applications packaging

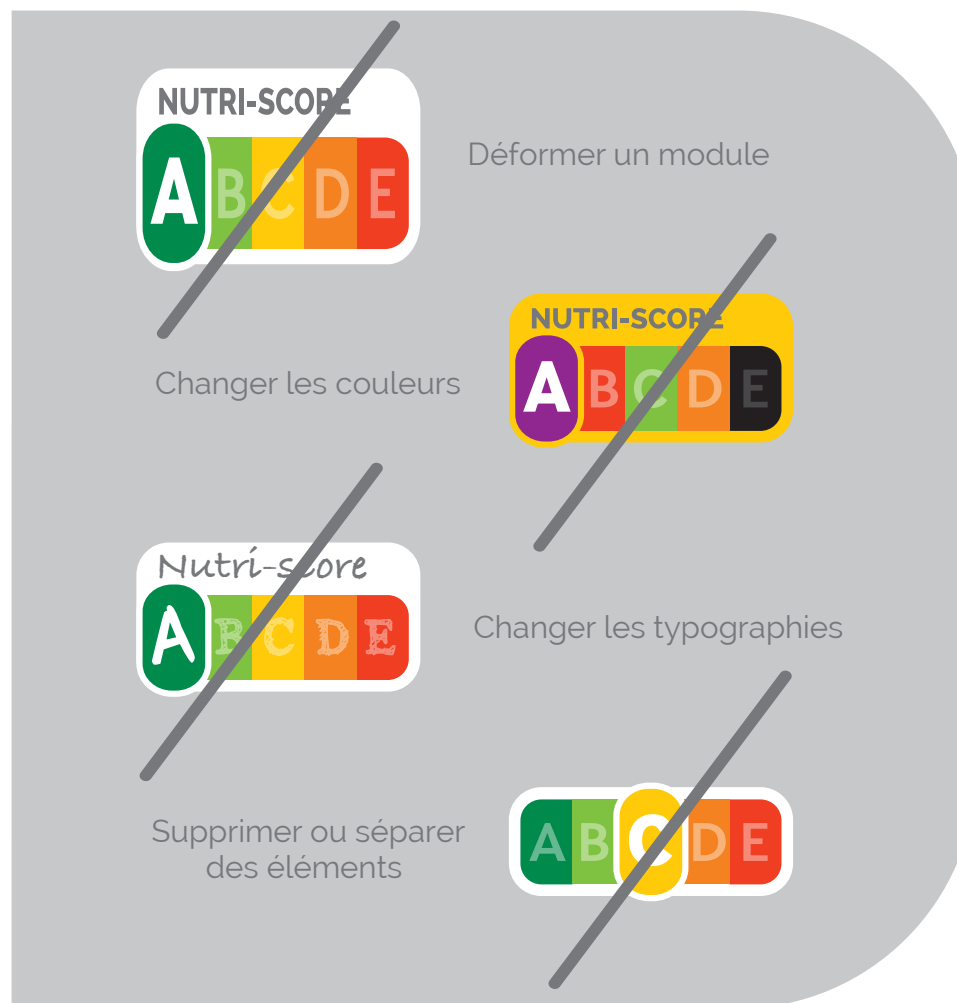
# Exemples

**S**ur cet exemple, application du module vertical.



## Applications packaging Interdits

**Q**uelques exemples de non-respect de la charte. Le plus simple pour éviter toute erreur est de puiser dans le dossier qui regroupe toutes les versions possibles des 10 modules, de copier-coller celui qui correspond à ses contraintes d'impression et de le réduire ou agrandir homothétiquement selon le format du packaging.





# LOGO COMMUNICATION

# Présentation

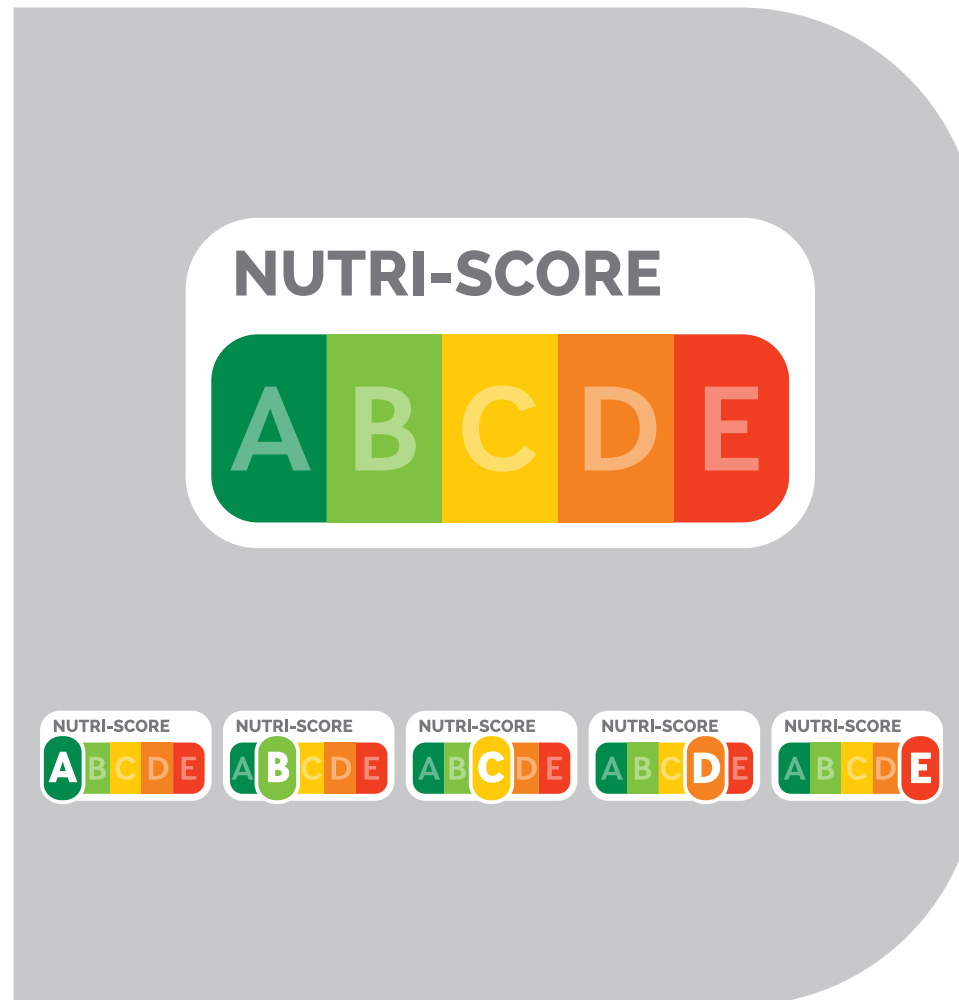
**L**e logo **NUTRI-SCORE** communication est destiné exclusivement à une utilisation à des fins de communication et de promotion commerciale, non associée à un produit.

Lors d'une utilisation de ce type, le fabricant a le choix de faire figurer le logo communication seul et/ou de 3 à 5 modules, tous à la même taille et en quadrichromie.

Dans le cas où le fabricant choisit de faire figurer des modules, il est obligatoire que ces modules soient tous sur le même mode : avec ou sans cerné.

Le mix des 2 modes est totalement proscrit.

Dans le cas d'une utilisation à des fins de communication, le logo ne se décline pas en version verticale.



# LOGO COMMUNICATION

## 1. Construction & couleurs

## Construction & couleurs

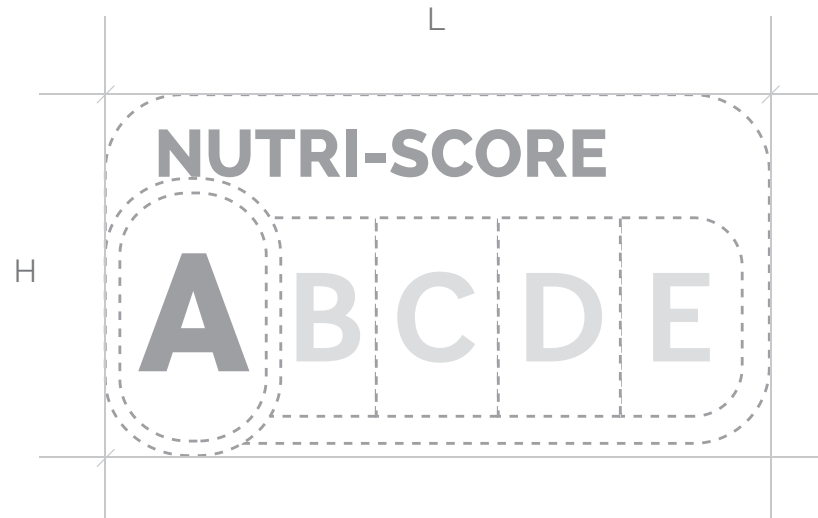
# Construction

## logo communication

**L**e logo communication est construit selon des cotes et des proportions immuables.

**Ces proportions ne peuvent en aucun cas être modifiées.**

Pour l'utiliser, il suffit de copier- coller la version choisie du logo communication, disponible dans la boîte à outils au format souhaité (Illustrator, jpg, png ou pdf).



## Construction & couleurs

# Politique couleur

## logo communication

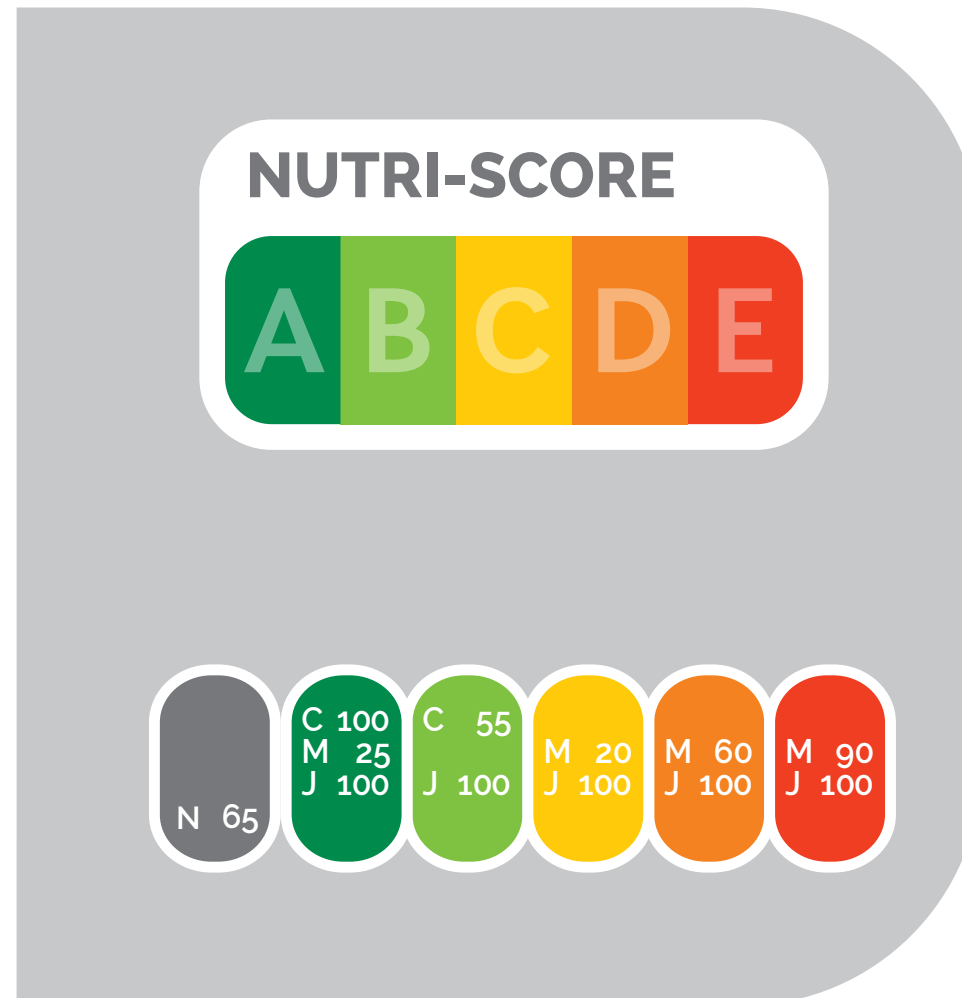
**L**a politique couleur du logo communication se limite à une version quadri.

Pour imprimer correctement le logo communication, merci de vous référer à la page 6 de cette charte.

De même, il existe une version du logo communication cernée pour utilisation sur fond blancs ou très clairs (cf. pages 12 et 13).

Pour une utilisation optimale, il suffit de copier-coller la version du logo communication choisie qui est disponible dans la boîte à outils au format souhaité (Illustrator, jpg, png ou pdf).

NB : il existe des versions du logo communication pour l'utilisation digitale en mode rvb dans la boîte à outils.



# LOGO COMMUNICATION

## 2. Applications

## Applications

# Règles

**C**e logo est destiné exclusivement à l'utilisation à des fins de communication et promotion commerciale génériques. Il ne peut en aucun cas être utilisé pour la promotion d'un produit spécifique, ou en association avec un produit.

En voici les 5 règles obligatoires :

- 1) Sur tous les supports sur lesquels le logo communication est susceptible d'être apposé, sa taille devra respecter les contraintes nécessaires à une bonne lisibilité et ce en rapport avec le format de destination et la distance de lecture.
- 2) En aucun cas, le logo communication ne sera déformé ou modifié de quelque manière que ce soit et aucun élément graphique ne pourra en être ni enlevé ni ajouté.
- 3) Le logo communication ne peut en aucun cas être apposé sur les packagings des produits, ni en e.commerce
- 4) Dans le cas d'une communication NUTRI-SCORE en lien avec un produit, le module utilisé devra nécessairement correspondre au score attribué à ce produit conformément aux dispositions du règlement d'usage.
- 5) Seule les versions horizontales du logo sont applicables en communication. L'utilisation des versions verticales est proscrite dans ces cas-là.
- 6) Seul l'utilisation en quadrichromie (avec les 6 couleurs du logo) est autorisée, les versions monochromes ne sont pas admises.

# LOGO E.COMMERCE



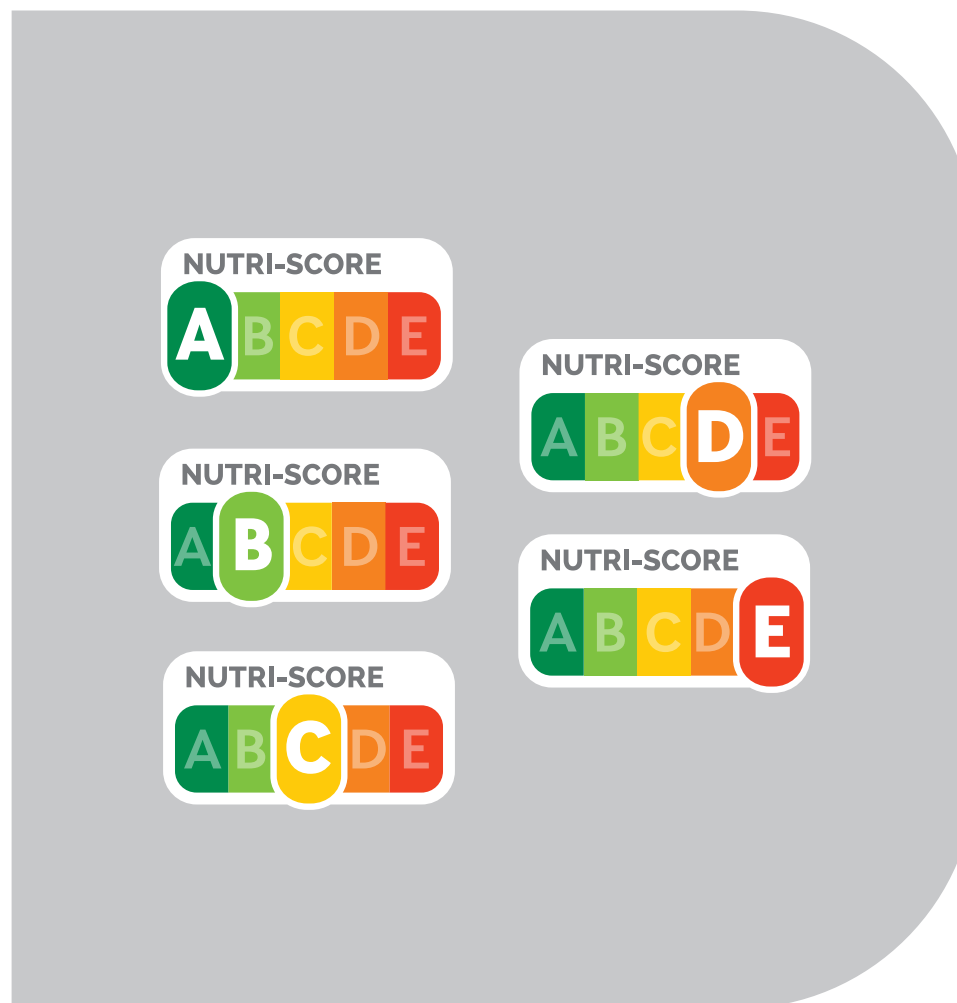
# Présentation

**D**ans le cadre d'une utilisation en e-commerce, le logo **NUTRI-SCORE** sera toujours associé à un produit. Alors le module utilisé devra nécessairement correspondre au score attribué à ce produit conformément aux dispositions du règlement d'usage.

Sa taille devra respecter les contraintes nécessaires à une bonne lisibilité.

Seule l'utilisation en couleurs (avec les 6 couleurs du logo) est autorisée, les versions monochromes ne sont pas admises.

Le logo NUTRI-SCORE se décline dans 5 formats horizontaux. Ils sont disponibles au format RVB dans la partie « Digital » de la boîte à outils.



# BOÎTE À OUTILS

## Boîte à outils

# Print

**D**ans le dossier intitulé «Boîte à outils » joint à cette charte, vous trouverez les fichiers numériques nécessaires à l'utilisation correcte du logo NUTRI-SCORE en print :

- les 10 modules et le logo communication en quadrichromie au format Illustrator et pdf
- les 10 modules et le logo communication en quadrichromie versions cernées au format Illustrator et pdf
- les 10 modules en bi-chromie ( valeurs de la couleur choisie + blanc ) au format Illustrator et pdf
- les 10 modules en en bi-chromie ( valeurs de la couleur choisie + blanc ) version cernée au format Illustrator et pdf
- les 10 modules en mode filaire en bi-chromie ( 1 couleur + blanc ) au format Illustrator et pdf
- les 10 modules en mode filaire en bi-chromie ( 1 couleur + blanc ) version cernée au format Illustrator et pdf
- les 10 modules en mode filaire en monochromie au format Illustrator et pdf

Dans tous les cas, les modules sont accompagnés de leur périmètre de protection sous la forme d'un rectangle sans fond et sans couleur.

NB : il vous est demandé de veiller à toujours changer d'échelle en respectant l'homothétie des proportions de base des modules.

En outre, vous trouverez dans la boîte à outils, des éléments de langage prêts à l'emploi et à copier-coller (calcul du score, objectif du logo...).

## Boîte à outils

# Digital

**D**ans le dossier intitulé «Boîte à outils » joint à cette charte, vous trouverez les fichiers numériques nécessaires à l'utilisation correcte du logo NUTRI-SCORE en digital :

- les 5 modules et le logo communication en RVB aux formats jpg et png
- les 5 modules et le logo communication version cernée en RVB aux formats jpg et png

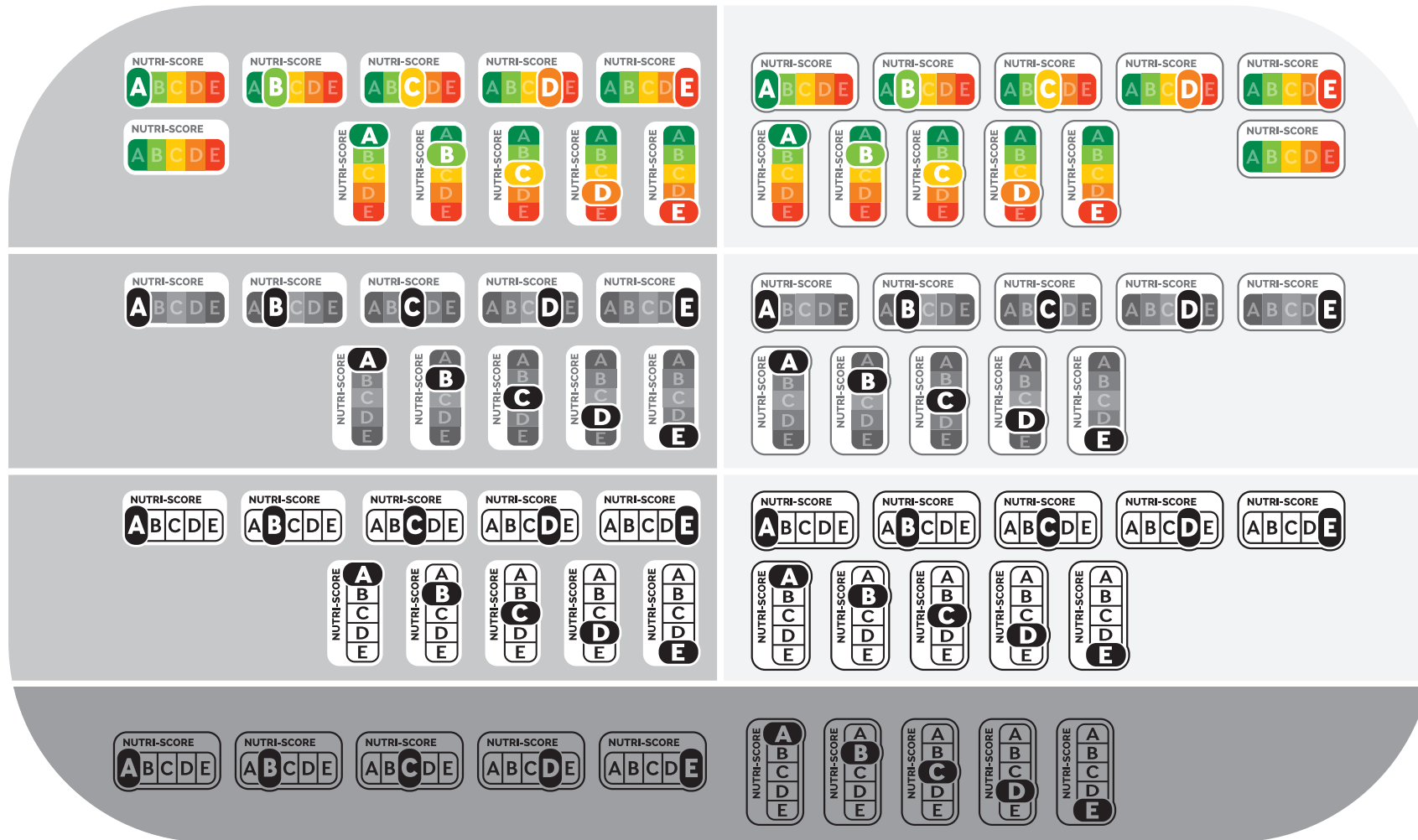
Dans tous les cas, les modules sont accompagnés de leur périmètre de protection sous la forme d'un rectangle sans fond et sans couleur.

NB : il vous est demandé de veiller à toujours changer d'échelle en respectant l'homothétie des proportions de base des modules.

En outre, vous trouverez dans la boîte à outils, des éléments de langage prêts à l'emploi et à copier-coller (calcul du score, objectif du logo...).

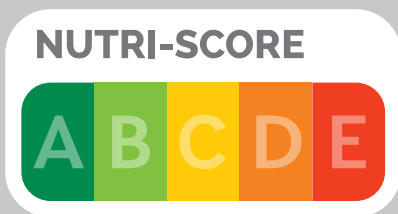
Boîte à outils

# Les 72 modules du logo

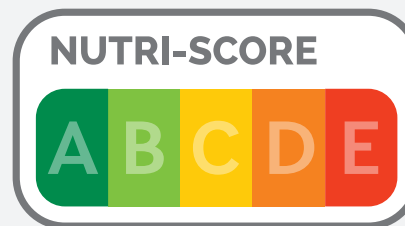


Boîte à outils

# Le logo communication «neutre»



fonds denses



fonds blancs ou clairs

## Boîte à outil

# Éléments de langage à destination des exploitants du Nutri-Score

**D**epuis plus d'une décennie, de nombreux Comités d'Experts nationaux et internationaux, recommandent, en se fondant sur divers types de travaux scientifiques (expérimentaux, épidémiologiques, de terrain...) la mise en place, sur la face avant des emballages des aliments, d'un système d'information nutritionnelle ou d'un logo complémentaire à l'étiquetage informatif afin que la qualité nutritionnelle des aliments puisse être plus facilement prise en compte par les consommateurs au moment de l'achat.

Par ailleurs, plusieurs études montrent que les consommateurs sont en attente d'une meilleure information sur la qualité nutritionnelle des aliments et mettent en avant leur intérêt pour une information simple en « face-avant ».

La Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 prévoit de faciliter l'information du consommateur sur la qualité nutritionnelle des denrées alimentaires, par une information synthétique, simple et accessible à tous. À l'issue d'une évaluation en magasin, le ministère chargé de la santé a annoncé que la signalétique simplifiée prendrait la forme du NUTRI-SCORE. Au cours de cette phase de test, le NUTRI-SCORE a montré son efficacité pour améliorer la compréhension de l'information nutritionnelle sur les emballages et la qualité nutritionnelle du panier d'achats alimentaires du consommateur.

Le Nutri-Score, un logo à 5 couleurs apposé sur la face avant des emballages, informe les consommateurs sur la qualité nutritionnelle d'un produit grâce à une lettre et à une couleur.

Chaque produit est ainsi positionné sur une échelle à 5 niveaux allant :

- du produit le plus favorable sur le plan nutritionnel (classé A)
- au produit le moins favorable sur le plan nutritionnel (classé E)

L'application de ce système d'information nutritionnelle est facultative et repose sur le volontariat des entreprises de l'agroalimentaire et des distributeurs.

## Boîte à outil

# Éléments de langage à destination des exploitants du Nutri-Score

Ce dispositif vise à améliorer l'information nutritionnelle figurant sur les produits et à orienter ainsi les consommateurs vers l'achat d'aliments de meilleure qualité nutritionnelle.

Pour classer chaque produit, des équipes de recherches internationales ont mis au point un score qui prend en compte pour 100 grammes de produit, la teneur :

- en nutriments et aliments à favoriser (fibres, protéines, fruits et légumes)
- et en nutriments à limiter (énergie, acides gras saturés, sucres, sel).

Pour tenir compte des spécificités de certaines familles d'aliments telles que les matières grasses ajoutées (beurre, huile), les fromages ou encore les boissons, la méthode de calcul du score a été adaptée.

À quelques exceptions près (herbes aromatiques, thés, cafés, levures, etc.), tous les produits transformés sont concernés par le Nutri-Score. Les produits non transformés comme les fruits et légumes frais ou le poisson frais ne sont pas concernés. Le Nutri-Score pourra également être apposé sur les boissons, excepté celles qui sont alcoolisées.

Après calcul, le score obtenu par un produit permet de lui attribuer une lettre et une couleur.

Les produits de meilleure qualité nutritionnelle sont les mieux placés sur l'échelle de A à E :

leur consommation est recommandée. La consommation des produits D et E est à limiter. Complémentaire des repères du PNNS qui recommandent, par exemple, de consommer au moins 5 fruits et légumes par jour ou de limiter la consommation de produits sucrés, le Nutri-Score peut aider le consommateur à :

- choisir entre plusieurs produits d'un même rayon
- comparer la qualité nutritionnelle pour un même produit de différentes marques

Le Nutri-score ne remplace pas les informations actuellement présentes sur les packagings, le tableau des valeurs nutritionnelles reste obligatoire.